

Élections municipales : 2026-2032



**ENSEMBLE POUR AMÉLIORER
LE QUOTIDIEN DES FAMILLES DE VOTRE COMMUNE**

Union départementale des associations familiales des Yvelines

Madame, Monsieur,

À l'Udaf des Yvelines, nous sommes entièrement guidés par l'intérêt des familles de notre département. Elles sont au cœur de nos préoccupations. Nous portons toute notre attention aux multiples réalités familiales qui existent dans les Yvelines et mettons tout en œuvre pour apporter des solutions concrètes à chaque situation familiale. Ce livret a pour vocation de les mettre en lumière. Nous ne doutons pas que ces sujets seront prioritaires dans votre action tout au long de votre mandat. Vous pourrez également compter sur notre représentation au sein du Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre d'une collaboration au bénéfice des familles Yvelinoises.

Karine CHANTEMARGUE
Directrice Générale

Jean-Marc PAVANI
Président

Contact : **Service Associatif**
associatif@udaf78.asso.fr



La famille est la première cellule de la communauté humaine. Elle peut changer de taille, de visage, mais elle reste fondamentale pour tous. C'est le lieu où chacun découvre la confiance, en lui-même et dans les autres : chacun y trouve sa place dans une histoire et dans le respect de ses différences. Dans la crise de confiance que traverse la société, les Français plébiscitent la famille.

Les familles sont une richesse pour les collectivités et sont la garantie de leur dynamisme. Les familles utilisent en priorité les services communaux.

- **Comment votre commune peut-elle répondre aux besoins des familles ?**



L'Udaf des Yvelines, partenaire institutionnel des pouvoirs publics, représente l'ensemble des familles dans de nombreuses instances départementales (CAF, CPAM, tribunaux, préfecture, ...)

Pour que municipal rime avec familial, l'Udaf des Yvelines, riche de son réseau, peut vous mettre en relation avec les associations familiales de votre territoire pour développer des projets innovants.

- **Envisagez vous de nommer un élu chargé de la famille pour prendre en compte les besoins et préoccupations des familles ?**





LOGEMENT

La crise du logement est profonde en Île-de-France. Beaucoup de familles yvelinoises rencontrent des difficultés pour se loger. Le logement est le lieu essentiel dans lequel tous les membres d'une famille peuvent s'épanouir.

L'offre est insuffisante, hors de portée des capacités financières des familles. Trop de familles jeunes ou avec des revenus précaires sont contraintes d'habiter loin de leurs lieux de travail, source d'épuisement et de déstructuration.

Le logement doit rester une priorité politique essentielle malgré les difficultés techniques considérables à surmonter.

- Dans le plan local d'urbanisme, comment tenez-vous compte des besoins des familles ?

- Quelles aides communales envisagez-vous pour lutter contre les logements précaires et insalubres ?



- Quelle est votre stratégie en matière de logement social et de mixité ?

- Quelle politique de logement prévoyez-vous concernant les besoins urgents ou temporaires ?



ENFANCE ET ÉDUCATION

Éduquer c'est donner une colonne vertébrale à un enfant en formant son esprit et en développant ses aptitudes intellectuelles et physiques ainsi que son sens moral.

Dans un monde qui pousse à l'individualisme, la famille est le premier espace de protection et de solidarité : communauté de personnes tournée vers l'éducation et l'épanouissement des enfants et des jeunes, afin que ceux-ci deviennent des adultes autonomes et des citoyens responsables.

Pour réussir cette éducation, les enfants ont besoin d'un environnement stable et bienveillant.

Petite enfance

- Quelles dispositions prevoyez-vous pour appliquer la nouvelle directive en matière de service public de la petite enfance ?



Enfance

- Quelles solutions envisagez-vous pour améliorer l'accès des élèves aux écoles (transport scolaire, sécurité) ?



Jeunesse

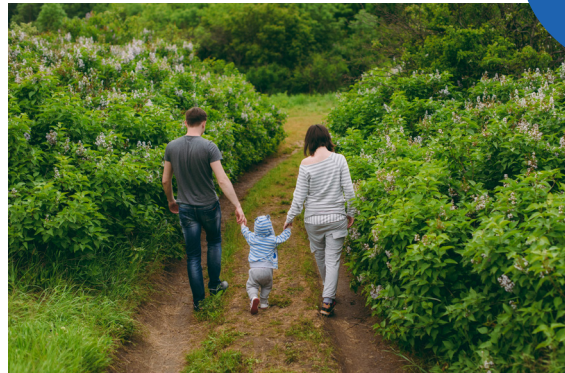
- Quelles offres dédiées aux adolescents souhaitez-vous mettre en place (points écoute, activités...) ?

FAMILLE ET PARENTALITÉ

Être parent est un rôle gratifiant mais c'est aussi un rôle exigeant. Les parents font face à des difficultés organisationnelles, financières et à une pression qui engendrent souvent un sentiment d'être dépassés par les responsabilités ce qui constitue un frein à l'agrandissement de la famille.

Les parents ont un décalage de perception entre l'image de la parentalité et la réalité de leur quotidien.

- **Comment envisagez-vous de soutenir le conseil conjugal et familial afin d'accompagner les couples (préparation au mariage civil) ?**
- **Quelle place accorderez-vous à la parentalité dans votre projet municipal ?**



ACTION SOCIALE

L'action sociale vise à l'amélioration des conditions de vie de tous avec la contribution de chacun selon ses moyens.

Un nombre grandissant de familles méconnaissent leurs droits ou ne les font pas valoir. Au-delà de l'aide d'urgence, l'accès aux droits est une piste pour enrayer la pauvreté.

- Quelles actions projetez-vous de mener pour lutter contre l'**isolement** des aînés et améliorer l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches dans la commune ?
- Quelle stratégie souhaitez-vous développer pour prévenir le **surendettement** et accompagner les habitants concernés ?
- Comment envisagez-vous de renforcer l'accès à des ressources locales de soutien en **santé mentale** ?
- Quels moyens prévoyez-vous de déployer pour favoriser l'accès aux droits des **personnes vulnérables**, notamment en matière d'inclusion numérique ?
- Comment comptez-vous renforcer l'action partenariale auprès des **associations** qui interviennent dans le champ du social ?



CADRE DE VIE

Le cadre de vie est important pour chacun. Les espaces partagés y contribuent : espaces de circulation, de jeux, de détente, de services, de culture, ... Ils doivent être aménagés pour tenir compte des contraintes des familles, notamment en matière d'accès et de sécurité.

- Quels leviers souhaitez-vous activer pour répondre aux enjeux de sécurité dans la commune ?
- Quels moyens prévoyez-vous de mettre en place pour garantir un accès équitable aux transports pour tous ?
- Quelle approche envisagez-vous pour intégrer le fait familial dans la tarification des ordures ménagères ?
- Comment comptez-vous développer l'accès de tous aux activités culturelles, sportive et de loisirs ?



L'UDAF DES YVELINES, VOTRE PARTENAIRE FAMILLE

Depuis plus de 50 ans, avec son réseau d'associations familiales, notre institution s'engage jour après jour au service de toutes les familles des Yvelines.

Nous les accueillons au sein de notre réseau d'experts et nous les représentons au sein des instances du département. Nous soutenons, fédérons et animons également un réseau d'associations familiales.

NOS CHAMPS D'ACTION

1

LA REPRÉSENTATION DES FAMILLES

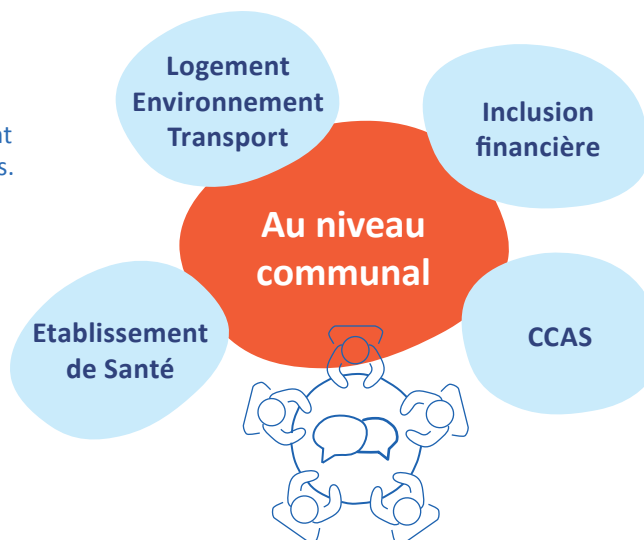
150

Représentants familiaux font entendre la voix des familles.

Dans plus de

200

instances au niveau départemental



2

LA GESTION DE SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

(sur désignation des juges)

→ De protection juridique des personnes majeures (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle)
Information et soutien aux tuteurs familiaux

→ D'aide à la gestion du budget familial (mesures de protection de l'enfance)
Point conseil budget

NOS MISSIONS

SOUTENIR LES FAMILLES, LES AIDER À AMÉLIORER LEUR QUOTIDIEN ET DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS

- Donner un avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et, notamment, désigner ou proposer les représentants des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'État, le département et la commune. ←

- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge.

Exercer devant toutes les juridictions, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts matériels et moraux des familles. ←

Article L211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles





Union départementale des associations familiales des Yvelines

5 rue de l'Assemblée Nationale
78009 VERSAILLES
01 39 20 14 40
udaf@udaf78.asso.fr
www.udaf78.fr



Imprimé par ICS - 78000 Versailles - www.imprimerie-ics.fr - Siret : RCS Versailles 411 467 327 - Certifié Imprim'Vert - Membre de la French Fab